

V11, V11a et V11b : Col de la Calabasse

V11 : 32 km, 1490m D+, 7 cols (variante courte)

V11a : 33 km, 1550m D+, 10 cols (variante moyenne)

V11b : 34 km, 1580m D+, 11 cols (variante longue)

V11, V11a et V11b : Départ de Saint-Lary, à 41 km / 48 min de Soueix.

V11 Col de la Calabasse

Attention Circuit difficile après le Col de l'Herbe Soulette en particulier sur la crête peu cyclable les circuits court et moyen sont des échappatoires au cas où l'on pourrait manquer de temps pour faire la boucle entière, pas sûr que le circuit moyen soit un choix judicieux après l'avoir reconnu mais bon. Ce circuit a été réalisé entièrement (il était même un peu plus long) lors du séjour de Seix en 2005 par 10 cent-colistes, nous avons eu même le temps de boire une bière avant le retour à Seix mais nous avons 21 ans de moins.

V11 Col de la Calabasse Court

Attention Compliqué

Départ de Saint Lary pour 31,97km et 1487m de dénivelé et 7 cols

Se garer à l'entrée de Saint Lary sur le parking à gauche de la D618 en face la chapelle. Présence de nombreuses fontaine au départ Prendre la D618 vers le village et tourner de suite à gauche pour prendre la D57 vers Autrech (Panneau) qui suit la vallée de la Bouigane, franchir le pont pour passer rive droite, le profil est assez irrégulier, au carrefour suivant rester sur la D57 à droite vers Autrech, remonter la vallée, après un début irrégulier mais en général peu pentu, la route se redresse nettement après le hameau des Bantine, puis avant le pont sur la Bouigane quitter la Route d'Autrech et prendre la Piste Forestière de Joubac à gauche qui progresse toujours dans la vallée de la Bouigane. Au départ la pente est sévère et le revêtement a disparu mais le désagrément est de courte durée et l'on retrouve rapidement une très bonne route revêtue aux pentes soutenues (8% env) et assez régulières puis qui s'accroissent légèrement après les premier lacets jusqu'à atteindre les 10% dans le final de **FR-09-1135 Osque du Couret** qui marque la fin du goudron (Parking). Prendre à gauche la piste forestière empierrée très correcte (Route Sylvo Pastorale de l'Estrémaille) après des pentes souvent sévères flirtant avec les 10% on arrive finalement au **FR-09-1416 Col de l'Estrade** et à sa cabane (pas d'eau) cachés dans la forêt, poursuivre la piste toujours aussi pentue qui se dégrade légèrement jusqu'à **FR-09-1592a Osque de la Coumasse** (point haut de la piste) où se trouvent de nombreuses ruches, continuer la route forestière qui suit en gros les courbes de niveau (en légère descente) jusqu'au magnifique **FR-09-1586 Col de l'Herbe Soulette** (Cabane, Table d'Orientation, immense croix et très belle vue eau à priori possible) où elle se termine. Prendre le sentier en face assez bien marqué (S2) qui passe au pied de la croix, monte rudement sur le flanc nord ouest du Pic de la Calabasse (S3), vire sur la droite et se redresse fortement (S4) pour franchir un petit col (nommé Col des Agnères par le berger) entre le Pic des Agnères et le Cap de la Coume d'Oueillet, Cap qu'il contourne versant ouest pour atteindre le **FR-09-2036 Col de la Terme** (S3). Remonter très légèrement le long de la ligne d'arête et prendre à droite une trace assez bien marquée (S2-3) qui contourne le Pic de la Calabasse par le sud et permet de rejoindre (S1 dans le final) **FR-09-2048 Col de la Calabasse**. Poursuivre au mieux le long de la ligne de crête et s'aidant des nombreuses traces d'animaux, franchir deux modestes mamelons avant de descendre (S2-1) sur **FR-09-1998 Col d'Osquet**, lieu du premier exutoire. Plonger légèrement versant nord (à droite) pour retrouver très rapidement un sentier assez bien marqué qui descend en zig zag dans un dévers assez important du versant nord ouest du Pic de Paumade, après la deuxième épingle le sentier se perd dans la nature bien suivre la trace qui permet de retrouver rapidement une sente assez bien marqué qui descend à flanc en direction de l'ancien Lac d'Urduas et sa cabane, 150m environ après une épingle à gauche quitter le sentier qui fait un long détour prendre à droite hors sentier (le sentier présent sur IGN n'existe plus) à flanc et rejoindre à vue un sentier bien marqué qui passe à gauche de l'ancien Lac et de sa Cabane (fermée) vers le pc 1563.

Poursuivre le sentier S1 parfois invisible mais signalé par des piquets peints en jaune (Balisage PR) en direction de la Cabane du Taus. Après une série d'épingles suivre un sentier à droite à flanc qui se dirige vers le Vallon du Ruisseau de la Lauze (belle vue à droite sur les granges perchées des Prés de Paris). Le chemin bien marqué et toujours balisé plonge rapidement en une suite d'épingles dans le vallon, le pilotage devient plus technique (S1 ou S2 suivant la maîtrise), puis redevient plus aisé après avoir franchi le gué du Ruisseau de Caudéron, on retrouve alors rapidement une bonne piste forestière R1, attention toutefois dans le bois aux nombreuses saignées profondes qui permettent l'évacuation de l'eau, puis la Piste principale (Route Forestière de Rouech), tourner alors à gauche pour arriver rapidement à un Parking et une Cabane (Table de pique-nique, Toilettes hors service en hiver et toujours impraticables fin mai), qui marque le début du goudron qui plonge rapidement en direction du Hameau des Loubères (présence d'au moins deux patous en liberté bruyants mais peu menaçants). La Route Forestière laisse alors la place à la D157 qui rejoint plus bas la D57 et retrouve l'itinéraire du départ à quelque encablures de Saint Lary et du parking

V11a Col de la Calabasse Moyen

Attention Compliqué

Départ de Saint Lary pour 33,39km et 1550m de dénivelé et 10 cols

Même itinéraire que le circuit court jusqu'au **FR-09-1998 Col d'Osquet**, continuer de suivre au mieux la crête, la passage par le Pic de Paumade paraît impératif (le versant nord est fortement déconseillé), la descente de celui-ci est bien raide mais ne présente pas de très grosses difficultés (HS3) et on rejoint finalement **FR-09-1939 Col de la Célade**, continuer de suivre la crête (pas de sentier) qui passe par le modeste Tuc des Pans avant de descendre de manière soutenue S2-3 sur **FR-09-1750 Col de Lourech**, quitter ensuite la crête vers le Tuc de Lourech et chercher un sentier discret à gauche sur le versant nord qui revient en arrière, au bout d'environ 80m alors qu'il est assez bien marqué le quitter pour suivre un sentier discret sur la droite S2 (épingles) qui descend rapidement sur **FR-09-1604 Col de Quimès** bien visible départ du deuxième échappatoire, partir sur la gauche pour retrouver très vite un sentier bien marqué globalement horizontal qui fait le tour du vallon dans le sens horaire. Ce sentier alléchant se révèle hélas pas du tout cyclable suite aux passages de vaches hormis l'arrivée sur l'ancien Lac d'Urdas et sa cabane fermée (Cabane du Louch) où l'on retrouve le circuit court

V11b Col de la Calabasse Long

Attention Compliqué

Départ de Saint Lary pour 34,10km et 1581m de dénivelé et 11 cols

Même itinéraire que le circuit moyen jusqu'au **FR-09-1604 Col de Quimès**, prendre le sentier en face (peu marqué sur les premiers mètres) qui fait le tour du Tuc de Pujatech dans le sens horaire en perdant de l'altitude. Il est rapidement bien visible hélas les vaches l'ont bien dégradé rendant la pratique du vélo impossible jusqu'au niveau de l'entrée dans le bois délimité par un portillon. Ensuite le sentier puis la piste deviennent presque entièrement cyclables jusqu'au carrefour 1346 seuls quelques arbres déracinés nous ont obligé de mettre pied à terre, il faut noter aussi la présence de nombreuses racines en travers du chemin qui pourraient s'avérer dangereuses par temps humide ou obliger les moins habiles à passer à pied. Au carrefour 1346 prendre la piste à gauche qui se transforme rapidement en sentier, au début quelques passages délicats nécessiteront de passer à pied puis après les sources de Badercau les plus habiles pourront rester sur leurs montures, prendre ensuite le sentier de droite qui abandonne rapidement le balisage PR (jaune) qui plonge sur la droite hors sentier vers **FR-09-1289 Col de Héréchech** pour rejoindre en contrebas **FR-09-1356 Col de Nédé** où le sentier se perd. Après le col il faut traverser une zone de fougères, celles-ci n'étaient pas trop gênantes, à la fin de l'été elles auront certainement poussé et la progression risque d'être plus délicate, au départ suivre hors sentier la trace afin de retrouver au bout de quelques centaines de mètres un sentier qui se faufile à travers les fougères jusqu'à l'entrée du bois où l'on retrouve une ancienne piste enherbée, son état se dégrade rapidement obligeant à alterner les phases de marche et de pédalage jusqu'au moment de retrouver les deux autres circuits (jonction d'un sentier balisé descendant du flanc du Vallon de Gaudère)